

formation filature et surveillance

Répondant à une priorité commune de l'Union européenne et du Sénégal, le Projet entend par une approche globale, inclusive et concertée contribuer à renforcer les capacités des forces de sécurité intérieure en matière de prévention, de renseignement et de lutte contre les trafics illicites aux frontières et la criminalité organisée, y compris le trafic de migrants, la traite des êtres humains et le terrorisme. Renforcer la surveillance et le contrôle des frontières terrestres et maritimes, sensibiliser la population aux risques liés à la migration illégale et protéger les victimes de trafics et de la traite des êtres humains. Le POC II poursuit la consolidation des forces de sécurité et judiciaires initiées par les projets SENSEC-UE et POC en appuyant les services spécialisés qui combattent cette criminalité organisée de façon principale, La Direction générale de la police nationale, le Haut commandement de la gendarmerie nationale, la Direction générale des douanes, la Direction des eaux et forêts, la CENTIF, la DACG secondairement, tous les acteurs directs et indirects qui participent à la lutte contre les trafics :

Les juridictions judiciaires régionales, les collectivités territoriales, les élus locaux, le CNLTP, le CILMI, les associations d'aide aux victimes de la traite s'agissant d'une criminalité transfrontalière, les coopérations régionales policières et leur corollaire judiciaire sont bien entendu pris en compte.

Le projet s'articule autour de 5 Axes spécifiques :

AS1 : Renforcer le dispositif de lutte contre le trafic illicite de migrants et la traite des êtres humains au Sénégal en consolidant les compétences des forces de sécurité.

AS2 : Améliorer et densifier le dispositif territorial des forces de sécurité en vue d'un renforcement des contrôles et de la surveillance des frontières terrestres et l'optimisation de la gestion interne.

AS3 : Accompagner les forces de défense dans la montée en puissance du dispositif de secours en mer et la sécurisation de la frontière maritime avec la nécessité d'une approche intégrée qui prend en compte les aspects opérationnels, juridiques et humanitaires

AS4 : Protection des victimes par une approche multidisciplinaire impliquant des institutions gouvernementales, des organisations non gouvernementales, et des acteurs de la société civile.

AS5 : Sensibiliser sur les risques associés à la migration illégale de manière proactive et continue. Par une approche multidimensionnelle intégrant communication, éducation, collaboration communautaire et plaidoyer

LIMITE DE CANDIDATURE

20 Mars 2026

DURÉE DE LA MISSION

Court Terme

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Afrique

formation filature et surveillance

La mission s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe 2, plus particulièrement dans le renforcement des capacités de la gendarmerie nationale dans la lutte contre la criminalité organisée. Il s'agit également de contribuer à améliorer les capacités de surveillance et de filature des unités opérationnelles de la gendarmerie avec pour finalité le démantèlement d'organisations criminelles.

Il s'agira de former des personnels appartenant aux unités de terrain afin de les spécialiser dans le domaine de la surveillance physique, formation qui permettra aux gendarmes de cette unité d'être mieux outillés dans les surveillances et les filatures. La mission de formation devra apporter une meilleure maîtrise des connaissances techniques et des habiletés requises à ce type d'action. Les enquêteurs se familiariseront avec les concepts, les théories et les méthodes de surveillance physique applicables dans les opérations.

Un expert international issu d'une force de sécurité spécialisée européenne formera et accompagnera de façon pratique durant deux semaines 12 gendarmes affectés à la brigade de surveillance des plages, au travers de présentation de la matière, d'exercices de filatures réalistes de plus en plus complexes devant aboutir au démantèlement complet d'un réseau criminel fictif selon les standards de surveillance en vigueur dans les polices des pays de l'UE.

Stratégie de pérennisation

Cette formation correspond à une nécessité de spécialisation des unités de terrain de la gendarmerie nationale notamment dans la lutte contre les réseaux criminels.

Afin de créer une dynamique opérationnelle entre les services dédiés à la lutte contre la criminalité organisée et le trafic de migrants, la formation sera menée conjointement avec celle de télépilote de drones.

- Un livret opérationnel sera constitué par l'expert et sera remis à l'issue de la formation afin de pérenniser l'action et uniformiser les actions de formations déjà effectuées.

Résultats prévus

À l'issue de la mission :

Les personnels formés sont en mesure de suivre à pied ou en voiture les membres d'un réseau criminel, en agglomération urbaine ou en milieu rural d'effectuer une contre-filature et dépistage, observer de l'intérieur et de l'extérieur.

Les gendarmes seront formés sur les filières, la rédaction de rapports de surveillance détaillés, de recueillir les informations utiles à caractère judiciaire, d'utiliser les équipements technologiques mis à leur disposition et d'intervenir en sécurité dans une situation de flagrant délit.

Profil de l'expert

- Être membre d'une force de sécurité intérieure de carrière (Police) avec au minimum 20 années d'expérience professionnelle ;
- Appartenir à une unité opérationnelle spécialisée dans l'intervention, la surveillance et les filatures à caractère judiciaire ;
- Maîtriser parfaitement la langue française ;
- Être qualifié ou avoir une expérience en formation dans le domaine visé ;

- Avoir déjà assuré des formations à l'étranger notamment en Afrique serait un atout.

1. Divers

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être envoyées par email à Mme Zakiya GENEVEE (zakiya.genevee@poc-senegal.eu) avant le 20 mars 2026 à 16h00 ; heure de Dakar.

